

COMMUNE DE TEURTHEVILLE-HAGUE

Mairie
1 Le bourg
50690 Teurthéville-Hague

Téléphone : 02 33 04 20 14
mairie.teurtheville-hague@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL **Du mercredi 4 avril 2018**

Date de convocation	29/03/2018
Date d'affichage	10/04/2018
Membres du Conseil en exercice	11
Présents	10
Votants	10

L'an deux mil dix-huit, le 4 avril à 15h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Joël JOUAUX, le maire.

Etaient présents : BERTOT Philippe, CRIQUET Anne, DELAUNEY Geneviève, DUFOUR André, LEMAGNEN Jean-Edmond, LEMENANT Lucien, MALOCHET Xavier, MARRON Stéphane, SCHIEFER Jocelyne

Absent excusé : HUSSENET Fabrice
Secrétaire de séance : MARRON Stéphane

2018-03-01 : BUDGET 2018 RESTAURATION SCOLAIRE :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>Dépenses :</u>	011 Charges à caractères générale	62 700 €
	012 Charges de personnel	54 650 €
	65 Autres charges gestion courante	21 100 €
	67 Charges exceptionnelles	200 €
	Total	138 650 €
<u>Recettes :</u>	002 Excédent antérieur report fonctionnement	12 150 €
	013 Atténuation de charges	2 500€
	70 Produits de services	84 000 €
	74 Dotations et participations	40 000 €
	Total	138 650 €

2018-03-02 : AFFECTATION EXERCICE 2017 RESTAURANT SCOLAIRE

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, le document annexé à la présente délibération qui retrace suivant les dispositions de l'instruction M14, les mouvements de l'exercice budgétaire 2017 - Restaurant scolaire.

Les mouvements se résument ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	120 837,30 €
Recettes	120 976.36 €
Excédent	- 139.06 €

Résultats antérieurs reportés 12 011.75 €

Résultat : excédent 12 150,81 €

Le compte administratif 2017 produit donc le résultat comptable suivant :
Section de fonctionnement excédent : - 139,06 €

Séance du 4 avril 2018

COMMUNE DE TEURTHEVILLE-HAGUE

Mairie
1 Le bourg
50690 Teurthéville-Hague

Téléphone : 02 33 04 20 14
mairie.teurtheville-hague@wanadoo.fr

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'obligation d'affectation des résultats du Compte Administratif 2016 tels qu'ils figurent dans la délibération

Il est décidé le report de 12 150,81€ au C/002 du Budget Primitif 2018 (cantine) excédent antérieur reporté de la section recettes de fonctionnement.

2018-03-03 : COMPTE DE GESTION BUDGET RESTAURATION SCOLAIRE

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif 2017, après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, considérant que toutes les opérations de l'exercice sont régulières,

Déclare par 10 voix « pour » que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2018-03-04 : QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES

Suite à l'évolution des taxes de la Communauté d'Agglomération et leur conséquence pour la commune, le Conseil Municipal délibère et décide de maintenir les taux des taxes de la manière suivante

-	taxe d'habitation :	9,23 %
-	taxe foncière bâti :	13,64 %
-	taxe foncière non bâti :	29,18 %

2018-03-05 : BUDGET 2018 COMMUNE :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses :	011 Charges à caractère général	188 050 €
	012 Charges de personnel	168 500 €
	014 Atténuation de charges (SDIS)	62 744 €
	022 Dépenses imprévues	22 012 €
	023 Virement section d'investissement	325 346 €
	042 Opérations d'ordre entre section	6 562 €
	65 Charges gestion courante	36 600 €
	66 Charges financières	4 000 €
	67 Charges exceptionnelles	3 000 €
	Total	816 814 €
Recettes :	013 Atténuation de charges	1 000 €
	70 Produits des services	15 000 €
	73 Impôts et taxes	278 733 €
	74 Dotations et participations	175 897 €
	75 Produits de gestion courante	60 000 €
	77 produits exceptionnels	400 €
	002 Résultat reporté	285 784 €
	Total	816 814 €

COMMUNE DE TEURTHEVILLE-HAGUE

Mairie
1 Le bourg
50690 Teurthéville-Hague

Téléphone : 02 33 04 20 14
mairie.teurtheville-hague@wanadoo.fr

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses :	16 Remboursement emprunt+cautions	26 001 €
	20 Immobilisations incorporelles	3 000 €
	204 Subvention d'équipement	6 565 €
	21 Immobilisations corporelles	26 868 €
	23 Immobilisations en cours	455 321 €
	040 Opérations d'ordre	4 500 €
	020 Dépenses imprévues	36 107 €
	001 Dépenses d'inv. Reportées	59 726 €

Total 613 588 €

Recettes :	021 Virement section de fonct.	325 346 €
	040 Opérations d'ordre	6 562 €
	10 Dotation	239 680 €
	16 Emprunts et dettes assimilés	2 000 €
	20 Immobilisations corporelles	40 000 €

Total 613 588 €

2018-03-06 : AFFECTATION EXERCICE 2017 - COMMUNE

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, le document annexé à la présente délibération qui retrace suivant les dispositions de l'instruction M14, les mouvements de l'exercice budgétaire 2017 Commune.

Les mouvements se résument ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	344 182.30 €
Recettes	586 655.39 €
Excédent	242 473.09 €
Résultats antérieurs reportés	+ 264 691.49 €

Résultat : excédent 507 164.58 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses	133 054.76 €
Recettes	181 360.43 €
Résultat d'investissement	48 305.67 €
Résultats antérieurs reportés	- 108 031.76 €
C/001 Dépense Invest. Reporté :	- 59 726.09 €

Reste à réaliser en dépenses : 36 119,93 €

Besoin de financement de la section d'investissement : - 221 380.09 €

Les résultats cumulés avec les restes à réaliser se présentent donc ainsi :

Section de fonctionnement excédent :	507 164.58 €
Besoin de financement de la section d'investissement :	221 380.09 €
Soit un solde disponible de	285 717.29 €

Séance du 4 avril 2018

COMMUNE DE TEURTHEVILLE-HAGUE

Mairie
1 Le bourg
50690 Teurthéville-Hague

Téléphone : 02 33 04 20 14
mairie.teurtheville-hague@wanadoo.fr

Le Maire rappelle au Conseil Municipal l'obligation de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement et propose la répartition suivante du résultat de fonctionnement cumulé

- Affectation en excédent de fonctionnement capitalisé
C/1068 221 380.09 €
- Affectation en résultat de fonctionnement reporté
C/ 002 285 784.49 €

2018-03-07 : COMPTE DE GESTION 2017

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif 2017, après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, considérant que toutes les opérations de l'exercice sont régulières.

Déclare par 10 voix « pour » que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2018-03-08 : DEMANDE ACCORD DU CONSEIL POUR LA VENTE DE LA PARCELLE A LA LANDE D'ETOUBLON

Vu la délibération 2017-05-01 du 30 juin 2017 proposant l'urbanisation de la parcelle C 1205 en 4 lots dont un en accès seul de 1088 m² devenu après bornage, la parcelle C 1270 et 3 lots faisant l'objet d'un permis d'aménager pour la création d'un lotissement

Vu la délibération 2017-08-05 du 20 novembre 2017, fixant le prix de vente de la parcelle C 1270 à 45 000 €

Vu la proposition d'achat reçu par Maître HORVAIS pour un montant de 40 000 €

Monsieur le maire demande l'avis du conseil sur cette proposition

Les membres de l'assemblée, à l'unanimité, valident la vente de la parcelle C 1270 pour un montant de 40 000 €

2018-03-09 : ATTRIBUTION D'UN NOM POUR LE LOTISSEMENT A LA LANDE D'ETOUBLON ET OUVERUTRE D'UN BUDGET ANNEXE

Attribution du nom du lotissement, création d'un budget annexe et assujettissement à la TVA

Vu la délibération 2017-05-01 autorisant le lancement du projet lotissement communal situé à la lande d'Etoublon à TEURTHEVILLE-HAGUE

Vu l'état d'avancement du projet,

Considérant la nécessité :

d'attribuer un nom à ce projet

d'individualiser l'ensemble de la gestion des dépenses et recettes nécessaires à la création de ce lotissement dans un budget annexe,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE, d'allouer le nom « lotissement La Lande » à ce lotissement et DEMANDE :

- L'ouverture d'un budget annexe pour le lotissement communal « lotissement La Lande » sis la Lande afin d'individualiser l'ensemble de la gestion qui s'y rapporte. Budget qui sera assujetti à la TVA applicable aux encaissés/décaissés de manière trimestrielle,
- A la Trésorerie de CHERBOURG d'effectuer les démarches nécessaires pour la création de ce budget.

COMMUNE DE TEURTHEVILLE-HAGUE

Mairie
1 Le bourg
50690 Teurthéville-Hague

Téléphone : 02 33 04 20 14
mairie.teurtheville-hague@wanadoo.fr

Séance levée à 17h20

Signatures

JOUAUX Joël		DUFOUR André	
LEMENANT Lucien		LEMAGNEN Jean-Edmond	
MARRON Stéphane		CRICQUET Anne	
DELAUNEY Geneviève		SCHIEFER Jocelyne	
HUSSENET Fabrice	Excusé	BERTOT Philippe	
MALOCHET Xavier			

Séance du 4 avril 2018